

THÉÂTRE DU PONT NEUF PROJET 2021-2023

Théâtre du Pont Neuf | 8 Place Arzac 31300 Toulouse | 05 62 21 51 78

Siret : 491 869 673 00013

Licences d'entrepreneur de spectacle 1-1065499 | 2-1065500 | 3-1065501



WWW.THEATREDUPONTNEUF.FR





Sommaire

Un projet en évolution	<i>p.3</i>
Le fonctionnement du lieu, le détail d'une évolution nécessaire	<i>p.5</i>
Les Compagnies Fédérées mandatent une Compagnie Référente : La Compagnie Le Bruit des Gens.	<i>P. 5</i>
Les actions et les créations de La Compagnie Référente.	<i>p. 6</i>
Une Nouveauté, la Compagnie Associée.	<i>P.7</i>
Les résidences de création de projets théâtraux.	<i>p.8</i>
Une programmation de spectacles tout au long de la saison.	<i>p.10</i>
Quatre grands axes de programmation.	<i>p.11</i>
Un souci de travailler à l'émergence toulousaine et régionale.	<i>p.13</i>
Remettre le TPN au cœur des réseaux	<i>p.14</i>
Les Ateliers de pratique artistique. Une Offre renouvelée.	<i>p.15</i>
Une vie associative au cœur du projet.	<i>p.16</i>
Contacts	<i>p.17</i>



Un projet en évolution

Voilà cinq années que les Compagnies Fédérées assurent une direction artistique mutualisée du Théâtre du Pont-Neuf. Au cours de ces dernières années, le paysage culturel toulousain et régional a fortement changé. Les modes de production artistique, les logiques de programmation, ainsi que l'inscription des jeunes équipes artistiques (pour certaines issues des formations régionales) dans les circuits de professionnalisation, s'en sont trouvés modifiés en profondeur. Nous-mêmes avons mûri, changé, évolué, dans cet intervalle ; tant dans nos pratiques artistiques que dans l'expérience enthousiasmante que nous avons acquise par la gestion de ce théâtre.

Forts de ce vécu, et conscients qu'un lieu qui est au service du spectacle vivant doit évoluer en même temps que lui, le moment nous a semblé opportun pour **insuffler un nouvel élan au projet.**

Loin d'opérer une révolution totale des principes de fonctionnement du lieu dont nous continuons plus que jamais de croire à l'absolue pertinence, **il s'agit plutôt de renforcer** ce qui le mérite, et d'apporter quelques modifications sur ce qui peut être encore amélioré.

Ce réajustement, tant sur le plan de l'accueil en résidence des compagnies, que la programmation, ainsi que dans le fonctionnement du lieu au quotidien, nous semble le gage d'**une meilleure inscription du Théâtre du Pont Neuf dans le paysage culturel et d'une plus grande efficacité dans l'accompagnement qu'il propose aux compagnies (*)**.

Les trois grands axes qui constituent le socle du projet sont et restent les mêmes : à savoir **l'accueil en résidence de création de projets théâtraux, la diffusion de spectacles vivants, et la pédagogie**. C'est l'articulation entre ces pôles et la façon dont chacun est organisé dans cette évolution que le fonctionnement du théâtre gagne en efficience.

Conscients **des forces du TPN** (lieu repéré pour ses activités aussi bien par les professionnels que par le public, situé en centre-ville, bénéficiant d'un plateau de 8m x 8m, d'un gradin de 49 places, d'un équipement technique de qualité en lumière et en son, totalement insonorisé), **nous voulons continuer de défendre sa vocation d'espace de travail et de résidences de création**, tout en développant une ouverture vers de nouveaux publics, ainsi qu'à des spectateurs fidèles.

Assurés de l'importance de l'action que nous menons depuis plusieurs années, **il nous apparaît nécessaire de pérenniser et renouveler les financements institutionnels qui correspondent à notre mission principale : l'accueil en résidence de compagnies et la création.**

Il nous importe de continuer d'apporter à ce projet des revenus financiers complémentaires afin de le rendre moins dépendant des subsides publics. Nous articulons donc notre mission avec une offre d'ateliers de pratique **théâtrale** renouvelée, ainsi que des initiatives événementielles à même de générer de nouvelles ressources financières propres.

Nous poursuivons et renforçons les partenariats mis en place de façon ponctuelle ou sur la durée (notamment avec le Théâtre Sorano dans le cadre de Supernova et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne), et nous sollicitons d'ores et déjà des partenariats nouveaux afin d'assurer une mise en réseau plus structurante pour le théâtre et son projet, mais également pour les compagnies que nous accueillons.

Au-delà des moyens, cette mission nécessite engagement et disponibilité. Elle exige également un renouvellement et un brassage constant des idées et des énergies. Aussi, une des grandes nouveautés de l'évolution du projet du TPN consiste à **proposer à une équipe artistique de venir se joindre à nous afin de participer pleinement au fonctionnement du théâtre, pour une durée définie : La Compagnie Associée.**

Le **Théâtre du Pont Neuf** souhaite continuer de s'inscrire dans la voie juste et nécessaire d'une collaboration renforcée entre l'initiative privée et l'action publique afin de rester ce lieu d'exigence, de ressources et de partage que nous aurions tant aimé rencontrer lorsque nous avons commencé le théâtre.

Pour que vive le théâtre, pour que vive la création !

Au cœur de la Cité.



() Gageons que la période qui suivra l'épisode du Coronavirus que nous traversons à l'heure où nous finalisons la rédaction de ce projet, apportera son lot de bouleversements, de restructuration, de fragilités nouvelles, mais aussi peut-être de changement salutaire de paradigmes, d'interrogation de nos pratiques, de solidarités inattendues. Nous avons la prétention de croire que le « manuel de survie en milieu complexe » avec lequel nous opérons depuis plusieurs années, sera de nature à rendre quelques services dans les temps qui nous attendent...*

Le fonctionnement du lieu, le détail d'une évolution nécessaire.

1) Les Compagnies Fédérées mandatent une Compagnie Référente : La Compagnie Le Bruit des Gens.

Depuis cinq ans, les Compagnies Fédérées donnent au lieu son âme, son identité artistique ; identité que nous tâchons de rendre la plus pertinente possible au cœur d'un paysage toulousain dont nous accompagnons les mutations depuis plusieurs années.

Les Compagnies Fédérées (Cie l'Emetteur, Cie Post Partum, Querida Cie et Cie Le Bruit des Gens) continuent d'assumer la direction artistique du TPN au sein d'un directoire qui, en accord avec le CA, donne sa ligne artistique du lieu : grandes orientations du théâtre, sélection des compagnies accueillies en résidence, choix de programmation.

Cependant **la Cie Le Bruit des Gens** est mandatée par les Compagnies Fédérées, comme la **Compagnie Référente** pour assurer la **coordination quotidienne, la prise en charge logistique et humaine du fonctionnement du lieu, ainsi que sa représentation auprès des diverses instances culturelles de Toulouse et de la Région.**



2) Les actions et les créations de La Compagnie Référente.

Le temps de son mandat, la **Compagnie Le Bruit des Gens** bénéficiera d'un temps de plateau planifié pour travailler soit à la création, soit à la reprise de ses spectacles programmés en tournée.

Au-delà de ses créations, la **Compagnie Le Bruit des Gens** proposera régulièrement des **actions artistiques** à même de stimuler l'esprit créatif du lieu : **lectures, ateliers et stages de pratique théâtrale.**

Elle mettra en place dès la saison 2020/21, un **cycle d'« ébauches »** : présentations du résultat d'un travail de recherche mené avec de jeunes acteurs, sur une pièce du répertoire classique ou contemporain.



3) Une Nouveauté, la Compagnie Associée.

Une des principales nouveautés du projet, consiste à proposer à une équipe dont nous avons pu apprécier la qualité artistique, le statut de **Compagnie Associée** pour une durée définie (au minimum une saison).

Au-delà d'un accompagnement artistique, technique et administratif non négligeable que le Théâtre du Pont-Neuf peut lui apporter, nous souhaitons offrir à cette Compagnie Associée, l'opportunité de **s'impliquer au quotidien dans la vie d'un lieu de création**. Nous sommes convaincus que c'est là une expérience unique qui saura intéresser des artistes, **tout en ressourçant le projet du TPN d'énergies nouvelles et constructives**.

Les modalités de cette association se définiront chaque saison avec la Compagnie Associée, en fonction de son projet, de ses besoins et du calendrier du théâtre.

Citons parmi les différentes options déjà retenues : un temps de travail au plateau conséquent (de 4 à 6 semaines par saison), présentation au public d'étapes de travail, programmation d'un ou deux spectacle(s) finalisé(s), animation d'ateliers de pratique, participation à la programmation de la saison du théâtre, implication à la gestion quotidienne de la vie et des divers événements du lieu...

La première Compagnie Associée pour la **saison 2020/2021** est la **Cie Club Dramatique**, dont nous avons pu apprécier le travail pendant le temps de résidence de leur création « **SOON** » au cours de la saison 2019/2020.

Les sélections suivantes pourront s'effectuer parmi les Compagnies Accueillies ou par le biais d'un appel à candidatures.



4) **Les résidences de création de projets théâtraux. Un accompagnement soutenu aux artistes et aux compagnies accueillies**

La principale mission du Théâtre du Pont Neuf est et demeure **l'accueil en résidence de création de compagnies théâtrales professionnelles.**

Ces résidences s'adressent aussi bien à des compagnies aux parcours artistiques déjà reconnus qu'à des compagnies régionales émergentes.

Ces résidences sont destinées prioritairement à des projets théâtraux tout public, articulés autour d'un texte (dramatique ou non). Ce qui n'exclue pas des projets artistiques plus transversaux mêlant la musique, la danse, le cirque, l'improvisation...

Après appel à projet, l'attribution des créneaux de résidence se fait suite à la délibération du Comité de programmation composé des Compagnies Fédérées et de l'équipe administrative du théâtre.

Notre objectif est de parvenir à **maintenir un rythme régulier d'accueil de 7 à 9 résidences selon les projets et les saisons, choisis parmi les 40 à 50 dossiers de qualité que nous recevons** chaque année (pour mémoire notre dernière mission triennale consistait à en accueillir entre 4 et 5 par an).

Riches des enseignements pris ces dernières années, et, afin de mieux répondre aux besoins que les compagnies nous font remonter, nous avons modifié quelque peu les formats de ces résidences. Elles seront dorénavant de trois natures :

Résidence de recherche : une première étape destinée à des projets naissants, pour permettre à des compagnies d'effectuer une première approche au plateau.

Résidence de création en cours : une étape intermédiaire s'adressant à des compagnies qui ont besoin d'une résidence pour explorer ou déployer un segment de leur processus de création.

En accord avec les compagnies et selon l'évolution de leur travail, ces résidences feront éventuellement l'objet d'une sortie de résidence.

Résidence de finalisation : destinée à des compagnies qui souhaitent profiter du théâtre et de son équipement pour finaliser leur création artistiquement et techniquement.

Nouveauté : nous nous engagerons avec certaines compagnies, en programmant au TPN leur spectacle en création immédiatement à la suite de leur résidence de finalisation.

Toutes ces résidences pourront dans la mesure du possible, faire l'objet d'une ouverture aux spectateurs. Répétitions publiques, lectures, rencontres, seront autant d'occasions de rendre accessible aux publics, scolaires ou adultes, les arcanes de la création contemporaine et de nouer le contact avec les artistes.

Toutes ces résidences se dérouleront du mardi au dimanche et dureront d'une à trois semaines, selon les projets, les besoins des compagnies et les possibilités du théâtre.

Pour chacune de ces résidences, **le TPN mettra à disposition de la compagnie un technicien** pour le temps du montage.

Nous en avons pleinement conscience, une résidence n'est rien si elle ne permet pas de favoriser l'inscription des projets soutenus dans les réseaux de diffusion.

Aussi, **nous veillons à maintenir un lien accru avec les compagnies que nous avons accueillies en résidence**, tant par un suivi de leur parcours que par le relais de leur actualité par le biais des outils de communication que le TPN souhaite encore améliorer.

La qualité de l'équipe artistique, administrative et technique confirmée et renforcée au fil de ces cinq dernières années, nous autorise à affirmer que le TPN est un vrai lieu partenaire et de ressource pour les compagnies qu'il accueille.

Nous insistons expressément auprès des compagnies que nous accueillons pour valider avec elles la viabilité professionnelle de leur projet de création.

Et nous aidons les jeunes compagnies qui émergent des filières de formations toulousaines et régionales à garantir et revendiquer cette professionnalisation de leurs créations.

Chaque année nous réservons à l'intention de ces dernières des créneaux au format tout particulier, que nous labélisons « résidence jeune création ».



5) Une programmation de spectacles tout au long de la saison. Un engagement auprès des artistes.

Fidèle à l'adage d'un lieu pensé pour répondre prioritairement aux besoins des artistes, notre objectif premier, est de leur offrir un espace et un temps privilégié pour créer au cours des périodes de résidences.

Pour autant, la mise en réseau et la visibilité d'un travail représentent des aspects importants de l'accompagnement d'un projet, tel que nous le pensons.

Nous proposons donc dès 2020-21 **un calendrier de représentations plus régulier tout au long de la saison** afin de permettre à certaines compagnies de présenter leur création (finalisée ou en cours), aux professionnels de la culture en même temps qu'à un public curieux, dans des conditions améliorées.

Soucieux de la professionnalisation des équipes artistiques accueillies, **le TPN rappelle son engagement à assurer la prise en charge du minimum garanti des artistes au plateau** pour chaque représentation qu'il programme.





Quatre grands axes de programmation.

A- Programmation des créations des compagnies accueillies :

Il s'agit des spectacles qui ont bénéficié de résidences de création dans notre lieu et à qui nous proposons d'être programmés ultérieurement : soit directement à la suite d'une Résidence de finalisation, soit au cours de la saison suivante pour les spectacles accueillis dans le cadre d'une Résidence en cours de création.

B- Les créations des Compagnies Fédérées et de la Compagnie Associée :

Il est proposé à la **Compagnie Associée** d'avoir une place particulière dans la saison qui sera en partie construite en fonction de son projet. Nous proposerons au public et aux professionnels, une série de rendez-vous avec elle : création, sortie de résidences, cartes blanches, lectures...

Les Compagnies Fédérées continueront de nourrir la programmation du lieu avec leurs créations ou les spectacles emblématiques de leur répertoire.

Comme décrit plus haut, au-delà de ses créations, la Compagnie Le Bruit des Gens **proposera** régulièrement des actions artistiques à même de stimuler l'esprit créatif du lieu : lectures, ateliers et stages de pratique théâtrale. Elle mettra en place dès la saison 2020/21, un cycle d'« ébauches » : présentations du résultat d'un travail de recherche mené avec de jeunes acteurs, sur une pièce du répertoire classique ou contemporain.

C- Les événements :

Il s'agit d'événements ponctuels : lectures, rencontres, concerts, répétitions publiques, ateliers ouverts... autant de moments planifiés ou d'impromptus décidés par les Compagnies Accueillies, les Compagnies Fédérées et Associées pour lesquels le théâtre ouvrira ses portes. En accord avec les Compagnies Accueillies, nous organiserons **des sorties de résidence ou des répétitions publiques**, qui permettent aux artistes d'enrichir leur processus de création par un échange avec des professionnels et le public. C'est aussi l'occasion de tisser des liens avec un public moins averti (associations du quartier, établissements scolaires...) en l'invitant à prendre conscience des réalités de la création théâtrale.

D'autres initiatives sont en discussion avec différents acteurs culturels de Saint Cyprien pour mettre en place des événements ponctuels à l'échelle du quartier (notamment la Nuit de la lecture avec **la Librairie L'Autre Rive**), à même de faire circuler les publics de façon nouvelle.

D- Les partenariats culturels :

Ils sont une vraie nouveauté depuis trois ans et apportent au théâtre un élan de vitalité que nous souhaitons poursuivre et amplifier.

Nous sommes ravis de poursuivre et enrichir notre partenariat **avec le Théâtre Sorano dans le cadre de Supernova**. Nous recevons chaque année des jeunes **compagnies** aux propositions artistiques de qualité qui profitent de l'intimité particulière de notre plateau. l'occasion pour un nouveau public de franchir les portes du TPN et c'est pour nous un moyen supplémentaire de faire découvrir la richesse de notre activité.

Nous déployons également depuis deux ans un partenariat fidèle et régulier avec l'**Espace Roguet- Conseil Départemental de la Haute-Garonne**, par le biais d'un accompagnement croisé d'une Compagnie accueillie et de certains projets des Compagnies Fédérées. Les compagnies incluses dans ce dispositif bénéficient d'une résidence prise en charge à l'Espace Roguet suivie d'une présentation du travail. Outre l'apport logistique et économique, non négligeable qui accompagne ce partenariat, il est très précieux en termes de valorisation, de structuration et de mise en réseau des projet accompagnés.



Un souci de travailler à l'émergence toulousaine et régionale.

Le travail effectué ces dernières années en matière de formation professionnelle d'acteur.trice.s à Toulouse et en Région est considérable. Les dispositifs mis en place par le Conservatoire de Toulouse d'une part (COP1&2, les Laborateurs, la classe en chantier...), le T.C. d'autre part (le nouvel Atelier cité), ainsi que par d'autres organismes de formation ont permis l'émergence d'une nouvelle génération d'acteur.trice.s ainsi que nombre de nouvelles équipes artistiques de qualité.

Malgré la pertinence indiscutable de ces dispositifs, ils ont tous une fin. Nombre des compagnies qui sollicitent le TPN pour leur création en sortent. Au-delà d'un simple accueil en résidence, nous sommes persuadés que le TPN a une place particulière à tenir à cet endroit précis. Le TPN comme un maillon structurant sur le chemin qui va de la fin des études théâtrales aux coulisses des meilleurs théâtres. Nous souhaitons développer cette idée dès cette saison avec les responsables de la formation locale pour réfléchir ensemble à cette place particulière.

Les « résidences jeune création » sont un dispositif tout spécialement conçu pour ces jeunes artistes, à qui nous proposons un accompagnement particulier dans la structuration et la professionnalisation de leur projet



Remettre le TPN au cœur des réseaux.

Nous l'admettons, la frénétique activité artistique des Cies fédérées ainsi que le mode de fonctionnement du TPN ces dernières années ne nous ont pas toujours permis de **nous impliquer totalement dans les réseaux qui structurent le paysage culturel toulousain**. Nous avons pris la décision d'y remédier de plusieurs façons.

Tout d'abord, en reprenant une place active dans le dispositif **des Carnets pleins feux**. Mais aussi, en échangeant avec les théâtres de Toulouse afin de travailler à **une nouvelle mise en réseau des lieux de création et de diffusion**. La terrible période de confinement que nous traversons nous y a conduit tout naturellement : **nous avons proposé aux théâtres contraints à des annulations de mettre à disposition le plateau du TPN pour des « résidences délocalisées »** à l'attention de projets qu'ils souhaitent accompagner la saison prochaine (Le Théâtre du Grand Rond et la Cave Poésie ont immédiatement accueilli avec enthousiasme cette proposition).

Dans une perspective plus lointaine, **deux des Compagnies Fédérées : l'Emetteur et Querida travaillent depuis quelque temps à un projet de lieu de résidence artistique en milieu rural près de Gourdon, dans le Lot**. Dans l'attente que ce projet se finalise, nous réfléchissons ensemble aux possibilités de partenariats à venir : par exemple en proposant à certaines Compagnies Accueillies des doubles résidences de création (une à Toulouse, une dans le Lot).



Les Ateliers de pratique artistique. Une Offre renouvelée.

Nous reconduisons **les groupes de créations théâtrales du TPN** à destination des amateurs, qui ont désormais acquis une réputation de qualité non débattue. Le nombre de candidats à leur participation ne décroît pas d'année en année ; non plus que celui des spectateurs qui viennent assister aux deux séries de représentations que ces groupes donnent en juin et en septembre.

Dimanche soir : atelier de création animé par Olivier Jeannelle de la Cie Le Bruit des Gens.

Lundi soir : atelier cabaret, animé par Laurent Pérez et Philippe Gelda de la Cie l'Emetteur.

Parmi les propositions nouvelles que nous développerons au cours des trois prochaines années :

La Cie Le Bruit des Gens proposera un Atelier intensif de pratique artistique les lundis et mardis matin. Un cycle court de formation, au volume horaire ramassé permettant à un public initié de s'engager dans une recherche théâtrale exigeante dirigée par un comédien et metteur en scène professionnel.

La Compagnie Associée se verra proposer de prendre en charge **un ou plusieurs cycles d'initiation ou de transmission** en lien avec son projet ou sa singularité artistique.

De plus en plus sollicité par des acteur.trice.s professionnel.le.s ou en voie de professionnalisation pour participer aux différents ateliers proposés, le TPN souhaite obtenir **le statut de centre de formation**, afin que les sessions de stages qu'il propose puissent être éligibles par l'AFDAS au titre de la formation continue.



Une vie associative au cœur du projet.

Bénévoles actif.ve.s, participant.e.s à nos ateliers de pratiques (pour certain.e.s depuis plusieurs années), relais permanent de nos actions et de l'esprit singulier qui nous anime, vivier stimulant d'un théâtre ouvert sur son quartier et la ville, chaque année une cinquantaine d'adhérent.e.s s'engagent sans relâche dans une vie associative sans laquelle le TPN ne serait pas tout à fait ce qu'il est. Rendre hommage à l'esprit de la Loi de 1901 qu'ils.elles stimulent, et affirmer que nous comptons sur elles.eux pour faire grandir le projet TPN et grandir avec lui, nous semblent une juste façon de conclure.



CONTACTS :

Artistique :

Olivier Jeannelle,
olivierj.theatredupontneuf@gmail.com

Administration :

Loïc Mirouze
loic.theatredupontneuf@gmail.com

Gestion /Comptabilité :

Laure Hunot
laure.theatredupontneuf@gmail.com

Accueil Compagnies / relation avec les publics :

Orély Minelli
orely.theatredupontneuf@gmail.com

Gestion des ateliers et de la formation :

Cécile Carles
ateliers.tpn@gmail.com

Communication :

Claire Nayrolles
communication.theatredupontneuf@gmail.com

Le Théâtre du Pont Neuf est soutenu par :
la Mairie de Toulouse et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne

